



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

RAPPORT MORAL 2015 PAR LE PRÉSIDENT

Avant de parler de la LPO, il me faut évoquer les évènements tragiques de l'année 2015

- *L'année 2015 a commencé en janvier avec les attentats contre le journal Charlie Hebdo, elle s'est achevée en novembre par les attaques simultanées en plein Paris causant de nombreux morts.*
- *Je vous propose une minute de silence à la mémoire des victimes.*

L'année 2015 a été particulièrement riche en termes d'activités. Je laisserai notre Secrétaire Général Dominique Chevillon les détailler. Mais je voudrais souligner 3 points:

1) La capacité renforcée de la LPO à s'impliquer sur les sujets internationaux et européens : nous avons tenu notre rôle et contribué à notre manière à la tenue de la COP 21 en France, nous avons porté les dossiers européens aux côtés de BirdLife comme ce fut le cas pour la campagne de soutien aux directives européennes (Fitness).

Même si ce choc est intervenu en 2016, je me dois de dire un mot du « Brexit » par nos voisins Outre-Manche. Le Royaume Uni pèse lourd en termes de pression et de moyens pour protéger la nature en Europe mais également aux côtés de nombreux pays. Nous suivons de près ce qui va se passer et sommes en contact avec nos collègues de la RSPB et de BirdLife. Nous continuerons à travailler avec eux quoiqu'il arrive.

2) L'élargissement renforcé de la compétence de la LPO à l'ensemble de la biodiversité : loup, bouquetin, milieux marins etc.

3) Le poids renforcé de la LPO pour peser sur les politiques nationales. Je ne prendrai qu'un exemple, le projet de loi biodiversité. Dans un travail inter-associatif de lobbying avec FNE et HetB en particulier, la LPO a tenu son rôle : rédaction de propositions d'amendements ; rencontres avec des parlementaires, la Ministre et son Cabinet ; animation d'une plateforme de la société civile avec des associations d'apiculteurs, la confédération paysanne, des associations de médecins pour obtenir l'interdiction des néonicotinoïdes (achat d'une demi page dans le Monde) : notre ami Christian Pacteau véritable aiguillon sur le sujet peut en témoigner. Nous avons informé les associations locales en continu. Elles ont pu à leur tour interroger leurs parlementaires.

La LPO tient son rôle de présence dans les commissions nationales et d'influence des politiques :

- Participation aux trois tables rondes de la Conférence environnementale 2015 et interpellation des ministres. Merci à Christine Jean, Anne-Marie Ducroux et Maud Lelièvre pour leur implication.
- Participation au CNTE ; retrait de la commission du CNTE dite de simplification du droit de l'environnement ; participation à la commission spécialisée Agence de la nature ;
- CESE : Anne-Marie Ducroux a succédé à Marie-Paule de Thiersant pour occuper le deuxième poste de la LPO.

Nous avons rencontrés plusieurs Ministres : Ecologie, Outre mer, Education, Jeunesse et Ville, Défense. Et sommes en contact régulier avec Barbara Pompili depuis son arrivée.

L'année 2015 c'est aussi celle de la réforme territoriale et de la fusion des Régions dont nous n'avons pas encore vu tous les effets.

- La LPO n'a pas attendu l'effectivité des nouvelles régions pour réfléchir à ses conséquences pour notre association. De nombreuses réflexions ont eu lieu dès la fin de l'année 2014 et se sont poursuivies en 2015. A la LPO France et dans les territoires. Des rapprochements sont en cours. En Ile de France (avec le Corif) et nouvelle Aquitaine pour la LPO France, mais également dans la quasi-totalité des régions (sauf Paca !). Il nous faut réinventer la LPO, ses modes de gouvernance, son fonctionnement. En veillant d'abord et avant tout à garder notre réalité de terrain et notre capacité à mobiliser des bénévoles. Tout en nous professionnalisant et en recherchant des économies et mutualisations.

- Les élections régionales et l'agrandissement des Régions n'a pas que des effets positifs. Un certain nombre d'exécutifs ont été élu par et pour des lobbies cynégétiques et dans un esprit de négation des enjeux environnement. « Ça commence à bien faire ». Nous en voyons concrètement les effets dans certaines régions comme Rhône-Alpes Auvergne, Paca, Hauts de France.

En 2015, la fréquence des réunions de Bureau a été augmentée, et le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

Parmi les décisions les plus marquantes je retiens en particulier :

- le bilan du groupe dédié à l'amélioration de la gouvernance avec des objectifs atteints à 90%. Ce qui nous a conduits à mettre le groupe en sommeil. Merci à tous et plus spécialement Marie-Paule de Thiersant ;
- les dossiers administratifs et financiers qui pouvaient l'être ont été délégués au Bureau pour laisser plus de place aux débats de fond au CA ;
- le lancement de la réflexion pour la future stratégie 2017-2021 ;
- des positions stratégiques communes au niveau national pour la première fois avec les thèmes difficiles du loup d'une part, et de l'éolien d'autre part ;
- la décision de créer un Conseil scientifique qui se concrétisera en 2016. Merci à Olivier Le Gall et François Letourneux en particulier ;
- le lancement d'un annuaire des compétences dans la sphère LPO ;
- l'approbation d'une méthode pour la désignation des représentants de la LPO dans les organismes tiers ;
- Nous avons validé le principe de tenir le Congrès une année sur deux à Rochefort pour faciliter la rencontre avec les équipes. Le principe de tenir simultanément l'un des deux CN annuels avec l'AG expérimenté pour la première fois ici, devra être confirmé. J'y suis personnellement favorable. Le prochain Congrès devrait avoir lieu à Rochefort. Mais nous avons une proposition d'Yves Muller de l'accueillir en Alsace pour célébrer leur anniversaire. Nous allons y réfléchir ;
- Même si la décision de ne plus adhérer a été prise par le CA en avril 2016, la réflexion a commencé en 2015 (et depuis des années pour tout dire). Et je me dois de dire un mot sur le sujet : FNE ne jouait pas un vrai rôle de fédération pour la LPO. Et la LPO n'avait pas une place de simple membre de FNE etc etc....

Quand je pense au bilan de 2015 pour la protection de la nature, et même si ce n'est pas le résultat direct de l'action de la LPO, je ne peux m'empêcher de souligner que, enfin, la déclaration universelle des droits de l'humanité intègre dans son article 5 la reconnaissance du vivant.

Conclusions :

Sentiment personnel sur la « drôle d'époque » que nous vivons dans l'histoire de la protection de la nature. Schizophrénie, paradoxe, jamais l'effondrement de la biodiversité n'a été aussi palpable, jamais on en a autant parlé, et pourtant jamais depuis 20 ans ses contradicteurs n'ont été aussi virulents et bruyants.

Comparaison entre réchauffement climatique et dégradation de la biodiversité. Perception, et moyens de prise en compte...

La LPO résiste assez bien dans ce contexte morose pour la protection de la nature et joue son rôle plus que jamais : grâce à la diversité de ses ressources qui lui permettent de mieux résister à l'érosion des fonds publics, grâce à son réseau bien implanté dans les territoires, grâce à un objet statutaire clair et homogène qui nous fédère, grâce à ses salariés compétents et engagés, grâce à ses centaines de bénévoles et milliers de bénévoles, grâce à vous tous ! Merci.